



COLLECTIF

FÉDÉRAL BAFA

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

Accord stagiaire Protocole sanitaire

Dans le cadre des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, des adaptations sont mises en place pour la tenue des formations BAFA. Les stagiaires inscrits dans une session BAFA dans cette période doivent prendre connaissances de ces mesures avant le début de la session BAFA dans laquelle et sont inscrits et retourner le présent document signé à l'organisme de formation.

Nom : Prénom(s) :

Date et lieu de la formation :

Je m'engage à respecter :

- Les consignes impérativement, notamment la distance d'un mètre minimum ;
- Les horaires et consignes données par les formateurs ;
- La nécessité d'apporter mon propre petit matériel (stylo, carnet ...) et l'interdiction du prêt de matériel entre stagiaires ;
- Le port du masque avant l'entrée dans la salle d'accueil de la session concernée, et le lavage des mains ;
- Les conditions d'organisation de la collecte des déchets afin de respecter les mesures sanitaires ;
- Le protocole prévu par l'organisme de formation sur les consignes à respecter en cas de suspicion de contamination. En cas d'un contact direct (partage le même lieu de vie, face à face à moins d'1 mètre pendant plus de 15 minutes sans moyens de protection) avec une personne contaminée. En cas de la manifestation de symptômes de Covid-19 en dehors du lieu de la formation. En cas de manifestation de symptômes de Covid-19 sur le lieu de la formation.

Lu et approuvé

Date :/...../2020

Signature du stagiaire :